



**Guide**

# DES ACTIONS "CIRCUITS COURTS" du Département de la Loire



## CRÉER UN LIEN ENTRE PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS

S'engager dans une démarche de circuits courts est un défi pour les agriculteurs. Au-delà de leur capacité de production, ils doivent acquérir des compétences en termes de transformation et de commercialisation.

En réponse à la demande des consommateurs, le Département de la Loire veut promouvoir une agriculture de qualité, respectueuse de l'environnement, en lien étroit avec son territoire et son terroir.

Soutenir les exploitants agricoles, depuis leur installation jusqu'à la vente de leurs produits en circuits courts, est une priorité pour le Département.



**Chantal Brosse**  
Vice-présidente  
chargée de l'agriculture

# RENFORCER

## VOS MOYENS DE PRODUCTION



### OPTIMISER ET SÉCURISER

#### VOTRE INSTALLATION POUR DÉVELOPPER UN PROJET INNOVANT

Votre projet nécessite une refonte importante de votre système d'exploitation. Pour vous aider avant votre installation, la Chambre d'agriculture vous propose deux accompagnements spécifiques, financés par le Département :

- la visite de conseillers spécialisés,
- des journées thématiques par type de productions : « Devenir agriculteur dans la Loire : du rêve au projet ».

### DÉVELOPPER

#### DES COMPÉTENCES TECHNIQUES OU HUMAINES

Tout au long de votre carrière, le Département contribue à l'enrichissement de vos connaissances et de vos savoir-faire en participant au financement d'accompagnements spécifiques.

Ces conseils individuels ou collectifs, dispensés par des professionnels de la Chambre d'agriculture et des intervenants extérieurs, sont l'occasion de

progresser dans vos pratiques. Divers thèmes sont abordés :

- maîtrise de la qualité,
- organisation du travail,
- mode de commercialisation,
- rentabilité, etc.



### ZOOM SUR... Une aide directe à l'investissement

#### AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VOS PRODUITS ET DE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Le Département peut vous attribuer une subvention pour la création ou l'amélioration de votre atelier de transformation à hauteur de 30% des dépenses et plafonnée à 2 250 €.

Cette aide financière, destinée à l'acquisition de matériels, répond à deux objectifs :

- améliorer la qualité des produits et/ou les conditions de production,

- réduire la pénibilité du travail dans les ateliers de transformation fermière.

Pour en bénéficier, vous devez être engagé(e) dans une démarche officielle de qualité (AOC/AOP, IGP, AB) ou être adhérent(e) au comité des produits fermiers.

# PROMOUVOIR ET VALORISER

## VOTRE PRODUCTION FERMIÈRE



### LE CONCOURS

#### DES PRODUITS FERMIERS INNOVANTS

Depuis 2005, le Département de la Loire organise chaque année le Concours des produits fermiers innovants. L'objectif de cette opération est de valoriser votre savoir-faire, stimuler votre créativité et promouvoir les produits fermiers présentant une innovation. Depuis sa 10<sup>e</sup> édition en 2014, l'évènement est parrainé par

Michel Troisgros, trois étoiles au guide Michelin à Roanne. Les produits en compétition sont dégustés et notés par un jury de professionnels. Le Département récompense notamment les lauréats par des actions de communication sur leurs produits et exploitations.



### INTRODUIRE DES PRODUITS LOCAUX

#### DANS LES COLLÈGES DE LA LOIRE

Le Département de la Loire met en œuvre depuis 2008 un projet d'introduction de produits locaux dans les restaurants collectifs des collèges. Les objectifs de cette opération :

- accompagner les cuisiniers et gestionnaires dans le choix des produits et des fournisseurs en les orientant vers les produits agricoles ligériens,
- accompagner les agriculteurs pour adapter leur offre à la restauration collective,

- sensibiliser les collégiens par des interventions pédagogiques.

La Chambre d'agriculture de la Loire et l'Association des producteurs biologiques du Rhône et de la Loire (ARDAB) sont partenaires de cette opération. Un travail en direction des établissements accueillant des personnes âgées va être prochainement initié.



### VALORISER

#### LES PRODUITS LIGÉRIENS

En complément de ces aides, le Département soutient de multiples actions de valorisation des produits de la Loire auprès d'un large public telles que :

- la création de fiches recettes relatives à la consommation des légumes et des fruits de saison, éditées par la Chambre d'agriculture,
- l'organisation de manifestations agricoles : le marché de Noël de Saint-Priest-en-Jarez, la Loire aux 3 vignobles, la fête du Charolais, etc.,
- des actions de communication diverses comme la création de sites internet,
- des animations pour les scolaires,
- des actions de promotion et de communication portées par les associations de producteurs comme l'association de défense de la Rigotte de Condrieu, l'association vignobles Forez-Roannais ou l'association des veaux des monts du Velay.

### ZOOM SUR...

#### AMÉLIORER VOS PRATIQUES DE COMMERCIALISATION

Le Département vous encourage à développer votre compétence commerciale et à investir dans des outils professionnels. Pour cela, il a mis en place une aide à l'investissement pour la vente directe de produits fermiers.

Cette aide s'adresse à vous si :

- vous avez moins de 40 ans,
- vous commercialisez vos produits individuellement ou au sein d'un point de vente collectif,
- vous avez suivi une formation dans le domaine de la commercialisation en vente directe.

Les investissements sont financés à hauteur de 40% de la dépense subventionnable pour un montant maximum d'aide de 2 000 €.

Cette action vise à améliorer :

- la relation client,
- la présentation des produits,
- la perception générale de la vente directe.

Les investissements éligibles peuvent être :

- matériels : vitrines réfrigérées, supports de communication...
- immatériels : logiciel de gestion commerciale, module de vente en ligne...



*Plus d'infos sur [www.loire.fr](http://www.loire.fr)*



DÉPARTEMENT DE LA LOIRE  
PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DIRECTION AGRICULTURE, FORÊT ET ENVIRONNEMENT  
22 rue Balay 42021 Saint-Étienne cedex 1  
Tél. : 04 77 48 40 31 Fax : 04 77 49 90 59

**Loire**  
LE DÉPARTEMENT